



Municipalité de La Doré

5000 rue des Peupliers, La Doré (Québec) G8J 1E8
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, Directrice générale de la Municipalité de la paroisse de La Doré que lors de la séance du 12 septembre 2016 à 20h00 au 5002, rue des Peupliers La Doré, un amendement au code d'éthique et de déontologie municipal des employés municipaux sera adopté par le conseil municipal:

Résumé du projet de modification du règlement :

Ajout de l'article :

8. *Activité de financement politique*

Il est interdit à tout employé de la Municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la Municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

Toute personne qui désire prendre connaissance du projet de modification du code d'éthique et de déontologie municipal pour les employés municipaux peut le faire en s'adressant à l'hôtel de ville de La Doré aux heures régulières de bureau.

Donné à La Doré, ce 12 août 2016.

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 9h et 16h le 12 août 2016.

Karine Fortin,
Technicienne administrative